

## DELIBERATION n° CS DECHETS 02 07 22

Séance du Jeudi 7 Juillet 2022

### MISE AUX NORMES DES DECHETERIES – ENVELOPPE FINANCIERE DE L'OPERATION

#### Nombre de membres

En exercice : 8  
Présents : 7  
Pouvoir : 0  
Absent : 1

#### Date de la convocation

Le 29 Juin 2022

#### Date d'affichage

Le Jeudi 7 Juillet 2022 à 9 heures, les membres du Comité Syndical de TRIGONE, Syndicat Mixte de Production d'Eau Potable et de traitement des Déchets du Gers, régulièrement convoqué, se sont réunis au siège social, sous la présidence de Monsieur Francis DUPOUEY :

Présents : M. Francis DUPOUEY, Jacques FAUBEC, Patrice SUAREZ, Jean- Thierry REVEIL

Présent par visioconférence : sans objet

Représentation : M. Roger COMBRES représenté par M. Christian CUVELLIER ; M. Patrick DUBOSC représenté par M. Guy MANTOVANI ; Mr Didier DUPRONT représenté par M. Serges CAUSERO

Absent excusé : Mme Françoise CARRIE

Le 3 novembre 2020 le comité syndical a décidé d'allouer une enveloppe financière de 1300000€HT pour mettre aux normes les déchetteries. Les travaux prévus dans le cadre de cette opération, sont supérieurs à l'estimation initiale de l'opération, en raison notamment de l'inflation des prix constatée en ce début d'année 2022.

Les montants engagés et restant à réaliser sont retranscrits ci-dessous :

	Enveloppe Délibération	Dépenses réalisées	Restes à réaliser	Total
Locaux DDS	355 050€	19 947€	418 553€	438 500€
Sécurisation quais	746 000€	590 638€		590 638€
Cuves	58 000€	89 586 €		89 586 €
Travaux de réfection	140 950	45 385€	225 891€	271 276€
Divers (étagères )			60 000€	60 000€
	1 300 000€			1 450 000€

Entendu le rapport de Monsieur le Président,

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés

DECIDE

- De porter l'enveloppe de l'opération n°005 « Mise aux normes des déchetteries » à 1 450 000 €HT.

Le Président  
Francis DUPOUEY

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.